



www.journaldumali.com

Journal du Mali

N°542 du 11 au 17 septembre 2025

L'hebdo

COUVRE-FEUX
UNE RÉPONSE SÉCURITAIRE
À L'ÉPREUVE DU DROIT

SIAMA 2025
REDYNAMISER L'ÉCONOMIE
ARTISANALE

MONDIAL 2026
RÊVE BRISÉ

**LYCEE PROSPER
KAMARA**

TRAVAIL DISCIPLINE
REUSSITE

L - P - K

BP.E : 165

TEL:20 29 39 28



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

LA CRISE !

Après 136 ans d'existence, l'enseignement catholique traverse l'une des plus graves épreuves de son histoire. La fin de la subvention de l'État menace la scolarité de 7 000 élèves et l'emploi de 230 enseignants.

GRATUIT

Ne peut être vendu



Afribone

Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



20 28 00 00
www.afribone.com



ÉDITO

Drogue, le poison qui gagne du terrain

Au Mali, le trafic de drogue n'est plus une menace lointaine. Il est devenu une réalité qui s'installe au cœur de nos vies. D'ailleurs, les chiffres de l'OCS indiquent plus de 127 tonnes de drogues saisies entre juin 2024 et juin 2025 et des centaines d'interpellations. Et pourtant le flot continue et gagne du terrain.

Pire encore, de plus en plus de Maliens s'impliquent directement dans ce commerce destructeur, attirés par l'appât du gain facile ou entraînés par la consommation.

Le mal est profond. L'école, dont la rentrée est fixée au 1er octobre 2025, est déjà frappée de plein fouet. Des écoliers de plus en plus nombreux sont happés par ce marché clandestin, qu'ils deviennent consommateurs ou petits revendeurs. Cette réalité, brutale, déchire le tissu social et compromet l'avenir d'une génération déjà fragilisée. La drogue ne fait plus de distinctions, dans la mesure où elle atteint familles, villages, villes, riches et pauvres. Elle n'épargne personne. Face à cela, il est juste d'applaudir la vigilance des douanes, de la police et de la gendarmerie, dont les saisies freinent un trafic toujours plus sophistiqué. Mais la répression ne suffira pas. La vraie bataille doit se mener dans les esprits et les consciences. Sensibiliser, expliquer, éduquer : voilà le chemin. Nos enfants doivent savoir que derrière chaque brique de cannabis, derrière chaque comprimé de Tramadol ou autre se cachent la dépendance, la perte de repères, la destruction d'une vie.

Le Mali ne vaincra ce fléau qu'en associant fermeté et humanité. Pour ce faire, la société tout entière doit s'unir, car c'est notre avenir collectif qui en dépend.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

70 millions

C'est le nombre de vies sauvées Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme depuis 2002.

ILS ONT DIT...

• « La transformation et l'intégration économiques nécessitent une adaptation de nos législations pour avancer et s'éloigner de toute dépendance vis-à-vis de l'Occident ». **Olusegun Obasanjo, ancien Président du Nigeria et Président du Conseil consultatif de la Foire commerciale intra-africaine (IATF)**, le 8 septembre 2025.

• « L'incursion de drones russes dans l'espace aérien polonais au cours d'une attaque conduite par la Russie contre l'Ukraine est tout simplement inacceptable. Je la condamne avec la plus grande fermeté. J'appelle la Russie à mettre fin à cette fuite en avant. Je réitère au peuple polonais et à son gouvernement notre pleine solidarité. Je m'entretiendrai prochainement avec le Secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte. Nous ne transigerons pas avec la sécurité des Alliés ». **Emmanuel Macron, Président de la République française**, le 10 septembre 2025.

UN JOUR, UNE DATE

15 septembre 2007 : Proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Journée internationale de la Démocratie.



Aïssata Sall, lauréate de la Semaine du Numérique, startup Kodol et assistante de la Présidente de l'Observatoire du Genre au Mali (OGM), a brillamment remporté le 1er prix AWLN 2025 du Réseau des Femmes Leaders Africaines au Zimbabwe.



La CPI a ouvert ce 9 septembre 2025, contre **Joseph Kony, l'ex chef rebelle ougandais**, une procédure pour crimes de guerre.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le stade des martyrs à Kinshasa, saccagé par les supporters après la défaite de la RDC 2-3 face au Sénégal, le 9 septembre 2025.

RENDEZ-VOUS

8 - 14 septembre 2025 :

Nuit du Textile Africain (2ème édition) - Centre International de Conférences de Bamako (CICB)

13 septembre 2025 :

Concert de Doussou Bakayoko à Rome - Italie

18 septembre 2025 :

Organisation d'une table ronde sur le 65ème anniversaire de l'indépendance - Mémorial Modibo Kéita

19 septembre 2025 :

Concert du rappeur l'Enfant Noir - Palais de la Culture de Treichville - Abidjan

FERMETURE DES ÉCOLES CATHOLIQUES : L'AVENIR ÉDUCATIF DU MALI EN PÉRIL

L'année scolaire 2025-2026 s'annonce sous haute tension pour plusieurs écoles catholiques. Depuis la relecture en juin 2024 de la convention qui lie l'enseignement catholique et l'État, la scolarisation de milliers d'élèves est menacée, tout comme les emplois de nombreux enseignants. Cette situation vient se greffer à la crise éducative née de la crise sécuritaire de 2012, marquée par la fermeture de plus d'un millier d'écoles à travers le pays.

FATOUmata MAGUIRAGA

Les écoles catholiques ne vont pas fermer, les activités pédagogiques de quelques établissements seront suspendues pour une année ou deux. Le reste des écoles va ouvrir », assure l'Abbé Edmond Dembélé, Directeur National de l'Enseignement Catholique (DNEC) au Mali. Après une année scolaire marquée par des mouvements récurrents relatifs à des retards de salaires, le secteur de l'enseignement catholique amorce une année scolaire 2025 - 2026 pleine de défis. L'histoire de l'enseignement catholique est intimement liée à celle de l'évangélisation du pays, avec la création de la première école à Kita en mai 1889. Depuis, l'enseignement catholique a connu une évolution importante et joué un rôle majeur dans le système éducatif national. Aujourd'hui, après 136 ans d'existence, le secteur représente 138 établissements scolaires, 1 416 enseignants et 36 345 élèves et étudiants. L'enseignement catholique, qui revendique des milliers de cadres maliens formés, a connu de multiples soubresauts. De la séparation de l'Église et de l'État à la période des conventions, les relations entre lui et l'administration n'ont pas toujours été au beau fixe. Au Mali, l'ère des conventions se situe lors de la période postcoloniale et débute en 1968. La première convention, du 2 février 1969 et relue en septembre 2008, détermine les rapports entre la Conférence épiscopale et le personnel enseignant dans les écoles privées catholiques. La deu-

xième, du 8 août 1972, révisée en 1978, permettait à l'État de prendre en charge 80% de la masse salariale du personnel enseignant. La fin de cette subvention en juin 2024 a plongé les écoles catholiques dans une situation inédite.

Nouvelle donne L'application rigoureuse du principe de laïcité consacré par la Constitution de juillet 2023 et la situation sécuritaire et économique difficile du pays justifient la mesure de suspension de la subvention de l'État. Ce dernier ne pouvant faire face à d'autres demandes de ce genre, émanant notamment d'associations religieuses musulmanes pour les écoles coraniques. Pour les observateurs, c'est surtout l'argument de la rationalisation des dépenses publiques qui peut justifier cette mesure, car l'enseignement dispensé dans les écoles catholiques était au profit de tous les enfants du Mali, sans distinction de religion, et était conforme

« Environ 7 000 enfants risquent de perdre leur scolarité à cause de la fermeture des écoles catholiques si aucune solution de remplacement n'est trouvée. »

au programme national. L'une des conséquences de cette nouvelle donne est le risque de fermeture de certaines écoles et la fin de la possibilité d'être scolarisés pour de nombreux enfants dans les zones rurales, où sont situées plusieurs de ces écoles. Une dizaine d'écoles seront concernées par la suspension des activités pédagogiques dans l'Archidiocèse de Bamako, comprenant Bamako



Dès élèves dans la cour de l'école de la Cathédrale de Bamako à la rentrée des classes en 2024.

et quelques zones périphériques, trois dans le diocèse de Sikasso, trois dans le diocèse de San et deux à Mopti.

Impacts négatifs La fermeture éventuelle de plusieurs écoles catholiques pourrait signifier que des milliers d'enfants n'auront plus d'instruction, surtout dans les zones rurales ou enclavées où les écoles catholiques sont souvent les seules structures éducatives disponibles, s'inquiète un enseignant. Ils seront au total 7 000 à être privés de scolarité, selon les estimations de la Direction de

les écoles ont consenti une hausse des frais de scolarité, passant du simple à plus du double dans certaines écoles de la capitale. Par exemple, pour le second cycle de l'enseignement fondamental, les frais de scolarité passeront de 120 000 à 250 000 francs CFA. Des frais que beaucoup de familles pauvres ou modestes ne peuvent pas supporter. Entre transfert dans des écoles publiques ou des écoles privées moins chères, M. Tall, père de deux enfants élèves au collège, s'adapte. « L'augmentation est vraiment impor-

tante et je n'ai pas encore fait un choix définitif ». D'autant que les transferts massifs vers les écoles publiques risquent de créer une pléthore dans les effectifs et une baisse de la qualité de l'enseignement à cause de classes surchargées et de manque de matériel, redoutent les spécialistes. Les écoles catholiques accueillent des élèves de toutes confessions (chrétiens, musulmans, animistes) et sont reconnues pour leur discipline, leur

REPÈRES

1^{ère} école catholique ouverte le **15 mai 1889**

Convention instaurant subvention : **8 août 1972**

Fin de la subvention : **Juin 2024**

Nombre d'écoles catholiques : **138**

rigueur et leur qualité pédagogique. Même si elles n'avaient pas été épargnées par la baisse des niveaux, ces écoles, qui revendiquent 80% de réussite aux différents examens nationaux, pourront-elles avoir la même « performance », avec la nouvelle situation ? Leur fermeture réduit en tout cas la diversité de l'offre scolaire au Mali. Au-delà, la fermeture de ces écoles pourrait conduire à un déséquilibre régional. Dans certaines régions (Au centre et au sud du Mali notamment), les écoles catholiques complètent ou remplacent l'offre publique. La fin de ce partenariat de 53 ans entre l'État et les écoles catholiques serait en outre un mauvais signal pour d'autres partenaires éducatifs privés.

et 40 000 à 50 000 francs CFA pour les seconds cycles. Des frais qui correspondent au double en ville et seront désormais augmentés de 30 à 50%. La deuxième mesure envisagée par la DNEC est la révision des contrats des enseignants. Une décision qui a conduit le Syndicat National des Travailleurs de l'Enseignement Privé Catholique (SYNTEC) à porter plainte contre son employeur pour licenciement abusif. Une décision du tribunal à ce sujet est attendue le 29 septembre 2025.

Comblant le vide L'État devrait aider à trouver une solution progressive face au nouveau défi que constitue l'arrêt de la subvention, suggère un acteur. Reporter ou étaler la fin des subventions sur plusieurs années au lieu d'une suppression immédiate. Ceci permettrait aux écoles concernées de s'adapter progressivement, à travers la recherche de financements et la restructuration de l'enseignement catholique. Parallèlement, les autorités doivent étoffer les capacités d'accueil de l'école publique en construisant de nouvelles classes, surtout dans les zones les plus reculées. Le recrutement et la formation de davantage d'enseignants, pour tenir compte des élèves transférés, ainsi que la fourniture de matériel pédagogique seront nécessaires pour maintenir la qualité de l'enseignement. Parmi les solutions à long terme que pourrait envisager l'État, une subvention indirecte aux familles, à travers la mise en place d'une aide financière ciblée (bourses scolaires), pour les enfants issus des écoles catholiques, afin qu'ils puissent s'inscrire ailleurs sans rupture. Et, enfin, il faut ouvrir le dialogue entre l'État, l'Église, les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves afin d'explorer des formes de partenariat alternatives basées sur des objectifs éducatifs partagés (et non religieux). ■

3 QUESTIONS À



ABDOULAYE SALAM MAÏGA

Professeur de lettres au lycée Attaher Ag Ily de Kidal, Secrétaire général de la FENAREC

1 Quel est votre regard sur la suspension de la subvention de l'État aux écoles catholiques ?

Si l'État arrête la subvention, cela conduira à la fermeture de certaines écoles, privant 7 000 enfants de leurs droits et laissant des enseignants au chômage, alors que notre pays est déjà dans une situation compliquée. La laïcité, la défense ou le problème d'argent ne sont pas des arguments convaincants. L'éducation est un droit constitutionnel et pour l'éducation aucun sacrifice n'est de trop.

2 Les établissements catholiques ne devaient-ils pas se préparer à la fin de cette subvention ?

Je ne peux pas répondre à leur place. Je suis syndicaliste et c'est mon devoir de lutter et de venir en aide à mes collègues qui risquent de se retrouver au chômage, ainsi qu'aux écoles qui seront fermées.

3 Quelles solutions préconisez-vous ?

J'ai proposé à l'État de recruter les enseignants des écoles catholiques qui seront au chômage dans la Fonction publique des Collectivités pour combler le besoin d'enseignants. Je demande à l'État de surseoir à cette décision, qui n'honore pas l'école malienne vu le travail accompli par l'école catholique dans la formation des cadres. La plupart de ces écoles se trouvant dans des zones reculées, leurs parents pourront-ils payer la somme augmentée ?

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE : QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Depuis plus de 100 ans, l'enseignement privé catholique joue un rôle important dans la scolarisation de milliers d'enfants à travers le Mali. Sans une solution adéquate face à la crise qu'il traverse actuellement, l'éducation de plusieurs milliers d'élèves se trouve menacée.

1

EFFECTIF

Élèves et étudiants : **36 345**
Enseignants : **1 416**
Établissements scolaires : **138**

2

ÉDUCATION FORMELLE

Préscolaire : **17** établissements
Enseignement fondamental : **84** établissements dont **51** du 1er cycle et **33** du Second cycle
Enseignement secondaire général : **5** établissements
Enseignement secondaire général technique et professionnel : **7** établissements
Enseignement supérieur : **2** établissements

3

ÉDUCATION NON FORMELLE

Centres d'alphabétisation : **10**
Centres d'apprentissage : **13**

4

ENSEIGNANTS

Préscolaire : **165**
Premier cycle : **551**
Second cycle : **421**
Secondaire général : **244**
Secondaire général technique : **143**
Écoles supérieures professionnelles : **49**
Université : **184**

5

ÉLÈVES

Préscolaire : **3 127**
Premier cycle : **20 862**
Second cycle : **11 249**
Secondaire général : **5 189**
Secondaire technique : **1 385**
Écoles supérieures professionnelles : **154**
Université : **647**

6

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Diocèses : Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti, San
Archidiocèse : Bamako

7

EN CAS DE SUSPENSION

Nombre d'élèves concernés : **7 000**
Nombre d'enseignants concernés : **230**

8

ÉVOLUTION DE LA SUBVENTION

2021 : **52 000 000** de francs CFA
2022 : **73 000 000** de francs CFA
2023 : **1,6** milliard de francs CFA
2024 : **2,867** milliards de francs CFA
2025 : **2,867** milliards de francs CFA débloqués pour l'année scolaire

9

ARRIÉRÉS ET MESURES FISCALES

Arriérés : **1,5** milliard de francs CFA
Annulation dette fiscale : **494 000 000** de francs CFA



Du nouveau
chez Sahel Infusion
CAFÉ GINGEMBRE
made in Mali



COUVRE-FEUX : UNE RÉPONSE SÉCURITAIRE À L'ÉPREUVE DU DROIT

D'abord instaurés pour répondre à des attaques violentes et à une recrudescence des actes de banditisme, les couvre-feux ont été prorogés fin août dans plusieurs régions du Mali. Si ces mesures traduisent une volonté ferme de contenir l'insécurité, elles soulèvent aussi des questions sur leur efficacité et leur conformité au cadre légal.

MOHAMED KENOUI

Dans la région de Ségou, la décision du 3 septembre 2025 de prolonger jusqu'au 2 octobre prochain le couvre-feu en vigueur depuis le 4 juin dernier s'explique par une série d'événements marquants, dont l'assassinat du Maire de Dogofry et l'attaque de Farabougou. À Kayes, l'instauration du couvre-feu a suivi des attaques coordonnées début juillet contre plusieurs localités. Initialement prévu pour 30 jours, le dispositif a été reconduit durant le mois d'août, puis prorogé du 31 août au 30 septembre afin de maintenir la vigilance sur cette zone stratégique de l'ouest du pays. Plus au nord, à Tombouctou, le couvre-feu en vigueur depuis 2023 a été prorogé jusqu'à nouvel ordre, à la suite des attaques simultanées du 2 juin 2025 ayant ciblé le camp militaire, l'aéroport et plusieurs postes de contrôle.



Dans la région de Kayes, le Général Moussa Soumaré a prorogé le couvre-feu jusqu'à fin septembre.

Un encadrement juridique conforme Sur le plan juridique, les couvre-feux décidés par les Gouverneurs reposent sur les pouvoirs de police administrative générale que leur reconnaît la loi. Le Code des Collectivités territoriales du 13 mars 2023 confirme le rôle des autorités déconcentrées en matière de maintien de l'ordre public, en particulier des Gouverneurs, qui repré-

sentent l'État dans les régions. Ils disposent du pouvoir de prendre toute mesure nécessaire à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité publiques, y compris des restrictions temporaires de circulation. Ce nouveau Code de 2023 clarifie la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'État. Les questions de sécurité demeurent une prérogative régaliennne relevant de l'État à travers ses représentants, mais les collectivités doivent être associées à la prévention et à la sensibilisation.

Nécessaires mais aux résultats incertains La logique qui sous-tend l'instauration et la prorogation des couvre-feux dans plusieurs régions du pays est claire : réduire les fenêtres de mobilité des groupes armés, renforcer les patrouilles et sécuriser les entrées et sorties des villes. Ces restrictions nocturnes visent également à limiter les braquages, les infiltrations et les repérages effectués sous le couvert de l'obscurité. Elles permettent aux forces de défense et de sécurité de disposer d'un cadre d'action mieux défini pour leurs contrôles et opérations de dissuasion. Toutefois, l'efficacité réelle de ces mesures est condi-

EN BREF

« DISPARITION FORCÉE » : L'INQUIÉTANT CAS DE L'ACTIVISTE EL BACHIR THIAM

Enlevé le 8 mai dernier en plein jour dans la ville de Kati devant plusieurs témoins par des hommes cagoulés non identifiés, El Bachir Thiam est toujours porté disparu quatre mois après. Si d'autres militants « pro-démocratie » qui avaient été enlevés en même temps que lui ont depuis été libérés, l'activiste politique et journaliste, membre du parti dissous Yelema de l'ancien Premier ministre Moussa Mara – lui-même en prison depuis début août – reste privé de sa liberté. Des experts de l'ONU ont demandé le 9 septembre 2025 aux autorités salibération « immédiate et sans condition », craignant que son état ne se détériore davantage et n'ait des « conséquences graves sur sa santé physique et psychologique ». Ils ont en outre dénoncé une « violation flagrante des obligations juridiques internationales du Mali ». Par ailleurs, selon des informations émanant de certains proches d'El Bachir Thiam, ses conditions de détention auraient été durcies depuis le mois de juillet. ■

M.K.

tionnée à plusieurs facteurs. La présence suffisante d'effectifs sur le terrain, la qualité du renseignement local et la continuité des opérations en journée paraissent déterminantes. « Sans cela, la menace risque simplement de se déplacer vers d'autres horaires ou d'autres zones, notamment les périphéries rurales, moins surveillées », alerte un expert des questions sécuritaires. « Par ailleurs, l'adhésion des populations dépend largement de la clarté des exemptions prévues, par exemple pour les ambulances ou les missions officielles, ainsi que de la communication des autorités sur les résultats concrets de ces restrictions », estime-t-il. ■

L'efficacité réelle de ces mesures est conditionnée à la présence suffisante d'effectifs sur le terrain, la qualité du renseignement local et la continuité des opérations en journée.

La jeune région de Dioïla n'échappe pas à la tendance. Le 29 août 2025, son Gouvernorat a prolongé d'un mois, du 1^{er} au 30 septembre, et étendu le couvre-feu instauré depuis le 4 juin 2025 à l'ensemble du territoire régional, pour prévenir les mouvements suspects et réduire les risques d'attaques. Dans le sud, Sikasso a également prolongé ses restrictions nocturnes, instaurées depuis le 6 juin dernier, jusqu'à fin septembre, dans un souci affiché de « préserver l'ordre public et la sécurité » face aux menaces persistantes.

sentent l'État dans les régions. Ils disposent du pouvoir de prendre toute mesure nécessaire à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité publiques, y compris des restrictions temporaires de circulation. Ce nouveau Code de 2023 clarifie la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'État. Les questions de sécurité demeurent une prérogative régaliennne relevant de l'État à travers ses représentants, mais les collectivités doivent être associées à la prévention et à la sensibilisation.



SOUMAILA LAH

« La solution militaire n'est qu'une option »

L'enseignant-chercheur Soumaila Lah, non moins ancien coordinateur national de l'Alliance citoyenne pour la réforme du secteur de la sécurité, met en garde contre le déni officiel de l'emprise terroriste. Il appelle à une stratégie holistique, en rupture avec tout discours rassurant.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRE DIOP

Les blocus annoncés un peu partout contrastent avec le démenti du gouvernement selon lequel aucune région n'est sous emprise terroriste. Quel est votre avis ?

Je sais ce qu'il se passe. Depuis une décennie, les groupes armés terroristes ont implanté des cellules dormantes à l'ouest et dans le sud-ouest. Aujourd'hui, ces réseaux se réveillent avec plus d'intensité, en fonction de leurs intérêts. Affirmer qu'aucune localité n'est sous emprise ne correspond pas vraiment à la réalité du terrain. L'absence de l'État dans certaines zones du pays, les blocus persistants et l'impraticabilité des routes sont là pour en témoigner. En outre, on observe une stratégie claire utilisée par le JNIM, qui

cible les moyens de transport et vise à couper des régions comme le nord du reste du pays. Cela témoigne d'une volonté d'isolement progressive, qui était déjà perçue dans des localités comme Tombouctou. La collusion entre plusieurs groupes armés opérant au Mali facilite également cette forme subtile d'occupation territoriale.

Face à ces défis, que proposez-vous comme réponse ?

La solution militaire est indispensable, mais elle n'est que l'une des options. Il nous faut également des réponses politiques, idéologiques, sociales et économiques. En un mot, une réponse holistique pour faire face à cette situation. Un portage politique dépassionné est nécessaire, tout comme un rééquilibrage des ressources publiques. Oui, l'Armée doit disposer de moyens nécessaires pour faire face à ses missions régaliennes, mais pas au détriment des secteurs vitaux comme la santé, l'éducation ou les services sociaux de base.

Quel rôle pour le débat doctrinaire dans tout cela ?

Il est essentiel. Il faut déconstruire les idées reçues et les discours religieux biaisés. Ce débat doctrinaire est un levier pour remettre au centre la véritable compréhension de l'islam et pour détourner les jeunes des discours extrémistes. De plus, une posture d'exemplarité du pouvoir, en matière de transparence et de responsabilité, est fondamentale pour restaurer la confiance des citoyens.

Et le rôle des populations ?

Le renseignement est l'arme la plus efficace, mais il dépend de la confiance des communautés. Les populations doivent être associées, formées, sensibilisées pour signaler les mouvements suspects. Elles ne doivent pas se substituer aux Forces de défense et de sécurité, mais devenir des partenaires de premier plan dans la lutte. La sensibilisation est aussi une responsabilité des autorités. ■

SIAMA 2025 : UNE 5ÈME ÉDITION POUR REDYNAMISER L'ÉCONOMIE ARTISANALE

Le Salon international de l'Artisanat du Mali se tiendra du 27 novembre au 7 décembre 2025 au Parc des Expositions de Bamako. Pour sa 5ème édition, dotée d'un budget de 793 millions de francs CFA, il ambitionne de relancer un secteur fragilisé et d'accroître son rayonnement régional.

MASSIRÉ DIOP

Le lancement officiel s'est tenu le 4 septembre au Centre international de conférences de Bamako. Le thème, « Artisanat, facteur de développement et de sauvegarde de notre identité culturelle », illustre la volonté de renforcer à la fois la dimension économique et patrimoniale du secteur. Le Niger et le Burkina Faso sont désignés comme pays invités d'honneur, dans le cadre du renforcement de la coopération au sein de la Confédération des États du Sahel (AES). La Chambre de l'Artisanat de Rabat-Salé-Kénitra est invitée spéciale, avec l'espoir qu'elle partage ses expériences dans le développement des activités artisanales avec les pays du Sahel. De plus, la région de Ségou est retenue comme région-phare de cette édition, en raison de ses potentialités et de la mobilisation constante de ses artisans. Depuis sa première édition, en 2017, le SIAMA s'est imposé comme un rendez-vous majeur. Pour 2025, les organisateurs projettent la participation de plus de 219 351 visiteurs issus d'une vingtaine de pays.



Plus de 200.000 visiteurs sont attendus au SIAMA cette année.

Plus de 200.000 visiteurs sont attendus au SIAMA cette année. Le programme comprend des expositions-ventes, des panels et ateliers sur la professionnalisation, des défilés de mode, des animations culturelles et des circuits touristiques. Des concours et prix récompenseront les meilleures productions et innovations. La particularité de cette édition est l'accent mis sur la transformation des métaux, notamment la fabrication de meubles, de mobilier de bureau et de machines agricoles, après avoir mis à l'honneur les bouchers, boulangers-pâtisseries et métiers connexes lors des précédentes éditions.

Des chiffres évocateurs Par ailleurs, les chiffres soulignent l'ampleur des défis. En 2021,

le salon avait accueilli plus de 295 000 visiteurs. En 2023, la fréquentation était tombée à 173 400 participants, 88 200 femmes et 85 200 hommes, avec 1 302 exposants venus de 13 pays. Les ventes promotionnelles avaient atteint 273,5 millions de francs CFA. La baisse enregistrée renforce l'importance stratégique de l'édition 2025, qui bénéficie d'un budget accru et d'une ouverture internationale élargie. Signalons que l'artisanat contribue à près d'un quart du produit intérieur brut du Mali et fait vivre des centaines de milliers de personnes. Dans un contexte marqué par la crise sécuritaire et le recul du tourisme, le SIAMA 2025 se présente comme une plateforme de transactions, de partenariats et d'exportations, mais aussi comme un levier de diversification économique et de valorisation des savoir-faire locaux. ■

EN BREF

LITHIUM : UN SECTEUR CLÉ POUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le gouvernement a accordé le 5 septembre une licence d'exportation pour le concentré de spodumène extrait du projet Bougouni. Cette autorisation porte sur 125 000 tonnes de lithium, dont les premiers envois seront effectués via le port d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, à destination de la Chine, premier consommateur mondial. Le projet, détenu à 49% par Kodal Minerals et à 51% par Hainan Mining, filiale chinoise du groupe Fosun, prévoit une production mensuelle de 11 000 tonnes, soit 132 000 tonnes par an. Le contrat de vente signé avec Hainan Mining garantit un paiement de 95% à l'embarquement et le solde à la livraison en Chine, ce qui assure une stabilité financière à l'opération. D'ici 2030, l'exportation de lithium pourrait rapporter 500 millions de dollars américains par an au Mali, un levier important pour les revenus fiscaux. La production de lithium permettra aussi de stimuler la création de nouveaux emplois et de renforcer les capacités locales en matière d'infrastructures. Le projet représente une diversification essentielle pour l'économie malienne, longtemps dépendante de l'or, en ouvrant de nouvelles perspectives économiques tout en posant des défis concernant la gestion des ressources naturelles et le respect des normes environnementales. ■

Mangue Suspension des exportations vers l'UE

L'Union européenne a récemment suspendu les importations de mangues maliennes en raison d'une augmentation des interceptions de mouches des fruits. Cette décision affecte gravement le secteur, car l'UE représente environ 80% du marché malien, avec des exportations évaluées à près de 11 millions de dollars en 2024. Bien que le Mali produise

environ 800 000 tonnes de mangues par an, seulement 11 000 tonnes sont exportées, principalement en raison de défis logistiques liés à son statut de pays enclavé. Face à cette situation, le gouvernement malien, en partenariat avec le Comité de liaison entrepreneur - agriculture - développement (COLEAD), a organisé un atelier national du 1er au 3 septembre

2025 pour réévaluer et renforcer les systèmes nationaux de contrôle et de certification des mangues destinées à l'exportation. L'objectif est de restaurer la confiance des partenaires européens et de relancer les exportations, avec une projection d'augmentation de 20% des volumes d'ici 2027. La reprise des exportations pourrait générer un revenu supplémentaire de 3 à 4 millions de

dollars pour les producteurs maliens d'ici 2027, tout en créant environ 2 000 emplois directs dans les secteurs de l'exportation et de la transformation des fruits. Les acteurs privés, notamment les exportateurs locaux et les producteurs, sont essentiels dans ce processus de relance. Une augmentation de 15% des investissements privés dans la chaîne de valeur de la mangue pourrait permettre une croissance de 30% des volumes exportés d'ici trois ans. ■ M.D

AMPCE Pour l'eSport et les cultures numériques

Fondée pour promouvoir les cultures numériques et l'eSport, l'Agence Malienne pour la Promotion de la Création, de l'Esport et des Cultures Numériques (AMPCE) incarne une initiative pionnière au Mali. À travers ses actions, elle ambitionne de faire de l'eSport bien plus qu'un simple loisir : un véritable levier d'insertion professionnelle, d'innovation et de transformation sociale.

À cœur des initiatives de cette organisation, le programme « Renforcement » se distingue. Il s'adresse aux jeunes talentueux en leur offrant des formations techniques et entrepreneuriales dans l'eSport. L'objectif est triple : consolider leurs compétences numériques, aiguïser leur sens de la compétition et les guider vers l'indépendance professionnelle dans une industrie en plein essor. L'AMPCE innove encore plus. Son projet « Phygital Mali » est une proposition audacieuse fusionnant les mondes réel et virtuel. À travers cette expérience immersive, les compétiteurs interagissent physi-

quement et numériquement, brouillant les frontières entre le sport traditionnel et l'eSport et offrant une nouvelle dimension à la pratique des jeux vidéo. Chaque année, l'agence organise le « Festival Bamako Games Play », un événement d'ampleur réunissant joueurs, experts, passionnés et institutions autour de tournois, de masterclasses et de débats. Ce festival est devenu un rendez-vous phare pour structurer le secteur, créer des synergies et construire un véritable écosystème autour du jeu vidéo. Ancré dans une vision internationale, l'AMPCE collabore avec la World Phygital Community, une organisation mon-



Le président de l'AMPCE, Mamadou Lamine Diarra (à gauche) recevant une distinction de la World Phygital Community.

diale qui promeut les sports « phygitaux » (hybrides entre physique et numérique). Ce partenariat renforce l'ambition de l'agence d'introduire ces nouvelles pratiques sportives innovantes à travers le monde, tout en favorisant la jeune génération malienne. À la tête de l'organisation, Mamadou Lamine Diarra, son Président, apporte sa vision

stratégique en faisant converger communication, culture et numérique. Avec une équipe passionnée qui impulse des projets structurants, innovants et porteurs d'avenir pour la jeunesse. Leur engagement commun ouvre la voie à une industrie culturelle numérique malienne solide, inclusive et créatrice de valeur. ■

IBRAHIM BABY

MENDICITÉ À BAMAKO : UN DANGER MULTIDIMENSIONNEL

L'insécurité grandissante, la pauvreté persistante et le chômage élevé favorisent l'accroissement de la mendicité dans la capitale malienne. Ce phénomène, puni par le Code pénal, est source de risques multiples pour les mendiants eux-mêmes et accroît l'insécurité dans la ville.

JOSEPH AMARA DEMBÉLÉ



Des enfants talibés dans une rue de Bamako Coura.

Le visage fatigué et famélique du jeune talibé Bouba, qui fait la manche à Garantibougou, illustre cette réalité. À chaque feu tricolore, il s'expose au danger d'accident en s'immiscant entre les véhicules. La mendicité à Bamako est aujourd'hui une réalité complexe et protéiforme, mêlant aspects économiques, sociaux et sécuritaires. Ces enfants et adultes exposés à la mendicité sont souvent victimes d'exploitation et de violences et restent en marge des services sociaux de base. La mendicité aggrave leur vulnérabilité face aux maladies, à la malnutrition et à une exclusion sociale grandissante. Selon une étude menée en Commune III du District de Bamako, près de 6 600 enfants mendiants ont été recensés, parmi lesquels une large majorité sont des talibés, enfants confiés à des maîtres coraniques. La mendicité ne se limite pas aux enfants : démunis,

veuves, handicapés et déplacés internes complètent cette population vulnérable. Au total, la capitale compterait près de 11 000 personnes pratiquant la mendicité, beaucoup vivant dans une situation précaire.

La mendicité aggrave leur vulnérabilité face aux maladies, à la malnutrition et à une exclusion sociale grandissante.

Ce phénomène « vicieux » favorise parfois des comportements déviants, tels que la consommation de stupéfiants ou la délinquance. Il prive également les enfants d'éducation et les expose à des abus, renforçant leur vulnérabilité. Moussa Diallo, commerçant au grand marché de Bamako, témoigne des agressions nocturnes perpétrées par certains mendiants. La mendicité, bien que condamnée par l'article 242-91

du Code pénal malien adopté fin 2024, qui punit de six mois de prison toute personne valide surprise en train de mendier, reste un défi majeur. Car le cadre légal peine à enrayer un phénomène alimenté par l'extrême pauvreté et l'insécurité.

Réguler Pour le sociologue Dr Hama Yalcouyé, la mendicité ne doit pas être stigmatisée à outrance, car elle trouve ses racines dans des valeurs traditionnelles d'entraide. Il appelle à une réorganisation du secteur, notamment par la création de centres d'accueil et d'insertion offrant formation et perspectives aux enfants de la rue, ainsi qu'à

un retour renforcé de la sécurité pour les déplacés internes. Des solutions pérennes passent aussi par la sensibilisation aux droits de l'enfant, la scolarisation des talibés et l'instauration d'activités génératrices de revenus pour leurs familles. Sans une approche globale incluant acteurs publics, privés et ONG, la mendicité continuera de gangrener Bamako, exposant la société à des risques sanitaires, sociaux et sécuritaires. ■

EN BREF

BAMAKO : LE GOUVERNEUR INTERDIT LES « SOIRÉES DIOR » ET PRATIQUES ASSIMILÉES

Le Gouverneur du District de Bamako a interdit les « Soirées Dior », à l'issue d'une rencontre avec les autorités traditionnelles. La décision, publiée le lundi 8 septembre 2025, intervient après les polémiques suscitées par cette pratique jugée contraire aux bonnes mœurs. À travers la décision n°2025-1579/GDB-CAB, le Gouverneur interdit, pour des raisons d'ordre public, la tenue des soirées dites « Dior » ainsi que toutes pratiques similaires considérées comme contraires à la moralité sur l'ensemble du District de Bamako. Les contrevenants s'exposent à des sanctions prévues par les lois et règlements en vigueur. Les Sous-préfets, Maires, Délégations spéciales et services de Police sont chargés de veiller à l'application de cette mesure. Cette décision fait suite à une polémique publique autour de la moralité de ces fêtes exclusivement féminines, très en vogue parmi les jeunes femmes. Pour certains observateurs et sociologues, elles soulèvent des interrogations sur ce qui s'y déroule réellement, notamment des danses jugées obscènes. Ibrahim Haïdara, fils du guide religieux d'Ançar Dine du Mali, avait d'ailleurs, dans une vidéo relayée en ligne, exhorté les autorités à ne pas rester indifférentes face à ce phénomène considéré comme nuisible aux normes sociales. Une mesure similaire a été prise en Guinée Conakry, où la Commune urbaine de Siguiri a interdit la « danse dite Soirée Dior » dans les lieux publics, estimant son caractère trop « sensuel » et contraire à la pudeur, avec des sanctions en cas de non-respect de cette décision. ■

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE : OUATTARA FACE À UNE OPPOSITION FRAGMENTÉE

La présidentielle ivoirienne de 2025 se précise avec la publication le 8 septembre de la liste des candidats validés. Alassane Ouattara, Président sortant, brigue un quatrième mandat. En face de lui, l'opposition se retrouve divisée, avec plusieurs figures majeures écartées.

MASSIRÉ DIOP



Le président Alassane Ouattara semble avoir la voie dégagée pour sa réélection.

Le Conseil constitutionnel a validé cinq candidatures parmi les plus de soixante dossiers déposés. Parmi les autres candidats retenus, Simone Gbagbo, ancienne Première Dame, porte la candidature du Mouvement des Générations Capables (MGC). Jean-Louis Billon, ancien ministre, se lance en tant que candidat indépendant soutenu par le Congrès Démocratique. Ahoua Don Mello et Henriette Lagou Adjoua, également indépendants, complètent la liste. Bien qu'ayant purgé sa peine à La Haye pour son rôle dans les violences postélectorales de 2010 - 2011, Laurent Gbagbo a été écarté en raison de sa condamna-

tion liée à l'attaque de la BCEAO en 2011. Tidjane Thiam, l'ancien ministre du Plan et ancien PDG du Crédit Suisse, n'a pas respecté les délais pour renoncer à sa nationalité française, ce qui a conduit à la non-validation de sa candidature. L'ancien Premier ministre Pascal Affi N'Guessan a également vu sa candidature rejetée pour défaut de parrainages. Deux autres acteurs de la scène politique ivoirienne, Guillaume Soro et Charles Blé Goudé, bien qu'intéressés par l'élection, n'ont pas officiellement déposé de candidatures en raison de leurs situations juridiques respectives. Le 25 octobre 2025, jour du premier tour de la présidentielle, pourrait marquer une

étape décisive pour la Côte d'Ivoire, avec un Alassane Ouattara en position de force en raison de l'absence de figures de l'opposition capables de rivaliser avec lui. Bien que la compétition se profile, l'opposition est divisée et aucun des candidats en lice ne semble disposer des bases populaires suffisantes pour constituer une réelle alternative. Il convient de préciser que la campagne électorale, qui se déroulera du 10 au 23 octobre 2025, pourrait toutefois modifier ce paysage si de nouveaux soutiens se manifestaient. Mais le manque de cohésion au sein des forces d'opposition rend peu probable une mobilisation suffisante pour renverser la tendance et battre Ouattara.

Des recours légaux peuvent être déposés par les candidats écartés, mais la probabilité qu'ils réussissent semble faible. En dépit de cette situation, la dynamique électorale pourrait encore évoluer au fur et à mesure de la campagne, mais Alassane Ouattara est bien positionné pour un quatrième mandat. Mais le pays n'est pas totalement à l'abri de tensions et de violences électorales, comme ce fut le cas par le passé. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

POLLUTION DE L'AIR : LES SERPENTS COMME INDICATEURS BIOLOGIQUES

Des chercheurs de l'Université de Vryheid, en Afrique du Sud, ont récemment démontré que certains serpents, comme le mamba noir, le cobra du Cap et le python royal, peuvent servir d'indicateurs efficaces pour mesurer la qualité de l'air. En exposant ces reptiles aux métaux lourds présents dans leur environnement, les scientifiques ont découvert qu'ils accumulaient ces toxines au fil du temps. Cette étude révèle que les serpents, grâce à leur longévité, sont capables de survivre très longtemps même dans des environnements pollués. Leur tissu peut ainsi fournir des données précieuses sur les niveaux de pollution atmosphérique sur de longues périodes, de cinq à dix ans dans certains cas. Les chercheurs estiment que cette méthode pourrait compléter les systèmes traditionnels de surveillance de la pollution, en offrant une approche plus naturelle et durable pour suivre les effets des activités humaines sur l'environnement. L'utilisation des serpents comme « biocapteurs » pourrait jouer un rôle clé dans la surveillance de la qualité de l'air à l'échelle mondiale. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

DIÉMA, NIORO ET KAYES : OFFENSIVES DES FAMA

Les Forces Armées Maliennes (FAMA) ont mené le samedi 6 septembre une vaste opération de traque des groupes armés dans la région de Kayes, notamment dans les cercles de Diéma et de Nioro du Sahel. Planifiée depuis plusieurs jours, l'offensive a abouti à la destruction de plusieurs bastions terroristes, d'après la DIRPA. Elle a également permis de mettre hors d'état de nuire plusieurs combattants, de neutraliser d'importants dépôts logistiques et de détruire du matériel de guerre. Le lendemain, dimanche 7 septembre, les appareils aériens de l'armée ont frappé les localités de Lagamani, Djongoumani et Kadiel, identifiées comme des zones sous fortes menaces dans le secteur de Nioro du Sahel. Ces frappes ont entraîné la neutralisation de plusieurs combattants et la destruction d'un important matériel. Cette vaste offensive des FAMA intervient en réponse aux groupes armés terroristes qui, depuis le 5 septembre, tentent d'imposer un blocus sur les villes de Nioro du Sahel et de Kayes, en représailles au soutien affiché de leurs populations aux Forces de Défense et de Sécurité. ■ **J.A.D**

France Sébastien Lecornu nommé Premier ministre

Suite à un vote de confiance défavorable à l'Assemblée nationale le 8 septembre 2025, Emmanuel Macron a nommé Sébastien Lecornu Premier ministre le 9 septembre, après la démission de François Bayrou. Lecornu, ministre des Armées depuis 2022, succède à Bayrou après avoir occupé plusieurs postes stratégiques, dont ministre des Outre-mer et des Collectivités territoriales. À 39 ans, Lecornu, ancien membre des Républicains, est devenu proche d'Emmanuel Macron en 2017. Il devient ainsi le cinquième Premier ministre sous la présidence de Macron, à moins de deux ans de la fin de son second et dernier mandat. Cette nomination inter-

vient dans un contexte politique tendu, marqué par des tensions à l'Assemblée nationale et des appels intenses à des réformes profondes. Jean-Luc Mélenchon a exprimé sa frustration en appelant à la démission de Macron, estimant qu'un changement à la tête de l'État serait nécessaire pour résoudre la crise actuelle. De son côté, Marine Le Pen a proposé la dissolution de l'Assemblée nationale et la convocation de nouvelles législatives pour renouveler la légitimité du pouvoir. Le défi de Lecornu sera de stabiliser le gouvernement dans cette période de turbulences politiques tout en répondant aux fortes attentes de réforme du « système ». ■

COUPE DU MONDE 2026 : LE RÊVE DE QUALIFICATION DES AIGLES BRISÉ

Après les 7^{ème} et 8^{ème} journées des éliminatoires de la fenêtre de septembre, le Mali voit ses espoirs de qualification directe pour la Coupe du Monde 2026 s'évanouir. À deux journées de la fin, le classement des meilleurs deuxièmes est également défavorable aux Aigles, rendant leurs chances d'accéder aux barrages quasi inexistantes.

MOHAMED KENOVI



Les Aigles ont échoué dans leur quête de qualification directe pour la Coupe du monde 2026.

Les Aigles avaient pourtant repris espoir le 4 septembre dernier en battant les Comores 3-0, grâce à des buts de Néné Dorgelès, Kamory Doumbia et Lassine Coulibaly. Cette victoire leur permettait de revenir à douze points, à hauteur des Comores, et de rester dans la course derrière le Ghana (16 pts) et Madagascar (13 pts). Le bilan laissait entrevoir une mince possibilité de qualifi-

cation, même si celle-ci était déjà fragile. Le revers du 8 septembre à Accra contre le Ghana (1-0) a toutefois anéanti tout espoir de qualification directe. Avec 19 points, le Ghana s'éloigne irrémédiablement, tandis que Madagascar (16 pts) et les Comores (15 pts) sont toujours devant le Mali, qui stagne à 12 unités. La première place du Groupe I lui est désormais inaccessible.

Le Mali quasi éliminé La situation est tout aussi critique concernant les éventuels barrages. Même si le Mali terminait deuxième de son groupe, le classement des meilleurs deuxièmes de l'ensemble des groupes africains de qualification est actuellement défavorable aux Aigles. Les quatre places de repêchage semblent hors de portée, car plusieurs équipes occupent déjà une position plus solide, laissant au Mali une infime chance d'y figurer. La probabilité de repêcher les Aigles dépendrait d'une combinaison extrêmement improbable de résultats dans les autres groupes. Le rêve malien d'une participation historique à la Coupe du Monde en 2026 se heurte à la dure réalité : l'élimination est quasi certaine et l'ultime sursis passera par une série de miracles sportifs et de faux pas des autres équipes. Même deux victoires lors des deux derniers matches – contre le Tchad en déplacement le 6 octobre puis Madagascar à domicile le 13 octobre – pourraient ne pas suffire à rejoindre les barragistes.

Le Mali quitte la course, non seulement pour la qualification directe, mais également pour les barrages. Selon plusieurs observateurs, le reste de ces éliminatoires devrait plutôt servir de préparation pour les Aigles en vue de la CAN 2025, qui débute le 21 décembre prochain au Maroc. ■

Donnez votre avis
sur Journal du Mali

Afrobasket U16 2025 Le Mali en course pour le doublé

Après le double sacre Filles - Garçons réalisé en 2017 à l'Afro basket U16, les équipes maliennes visent un nouveau doublé sur la scène continentale lors de l'Afro basket U16 2025, en cours au Rwanda depuis le 2 septembre dernier. Qualifiés brillamment en quarts de finale après un parcours sans faute, les Aiglons Filles et Garçons ont confirmé leurs statuts de favoris dans la compétition. Les filles se sont hissées en demi-finale ce jeudi en venant à bout de l'Angola (57-41) alors que les garçons disputent leur quart de finale ce vendredi 12 septembre face à la Tunisie. Vainqueuses à 8 reprises d'affilée du tournoi continental depuis la première édition, en 2009, les U16 maliennes visent un 9^{ème} titre cette année, tandis que les garçons se battent pour un 2^{ème} sacre africain, 8 ans après le premier. ■ **M.K**



CARTONS DE LA SEMAINE

Le Maroc et la Tunisie sont les deux premiers pays africains qualifiés pour la Coupe du Monde 2026. Les **Lions de l'Atlas** et les **Aigles de Carthage** ont validé leurs tickets à l'issue des 7^{ème} et 8^{ème} journées des éliminatoires Zone Afrique, qui se sont achevées le 9 septembre 2025.

Radié par la Premier League en décembre dernier, l'**arbitre anglais David Coote** refait parler de lui. Il est accusé d'avoir réalisé une vidéo à caractère sexuel mettant en scène un enfant et comparait ce jeudi 11 septembre devant le Tribunal de première instance de Nottingham pour en répondre.

NUIT DU TEXTILE AFRICAIN : UNE FOIRE DÉDIÉE À LA MODE ET À LA CULTURE

La Nuit du Textile Africain (NTA), qui se déroule du 8 au 14 septembre 2025 au Centre International de Conférences de Bamako (CICB), est un événement majeur pour la mode et l'artisanat africain. Cette 2^{ème} édition, sous le thème « Textiles africains : Impacts culturels et économiques », met en avant les créateurs du continent pour célébrer la richesse et l'importance du textile africain.

ALI SANKARÉ



Vue d'un stand au CICB lors de la 2^{ème} édition de la Nuit du textile africain.

Le textile africain est bien plus qu'une simple forme d'art. Il représente un moteur économique dynamique, générant des milliards de dollars chaque année et créant des millions d'emplois à travers le continent. La foire est une occasion de promouvoir des tissus traditionnels comme le bogolan, symbole de la culture malienne, qui a connu une augmentation de 30% de sa consommation ces dernières années. Selon les données récentes, le secteur du textile malien a enregistré une croissance de 20% en termes

de production et de commercialisation. Marie Kaba, créatrice malienne et fondatrice de la NTA, est au cœur de cet événement. Depuis sa première édition, en 2024, elle a su attirer l'attention des acheteurs internationaux, faisant de la NTA une plateforme incontournable pour le textile africain. Son concept « Mali-fini » met en avant des créations modernes inspirées des traditions africaines et présentées dans de nombreux festivals mondiaux. À travers la NTA, Marie Kaba a réussi à créer une plateforme qui ne se limite pas seu-

lement à l'exposition de créations, mais devient un moteur économique pour les créateurs africains, leur permettant de conquérir de nouveaux marchés à l'international et d'accéder à des financements. Des créateurs comme Drissa Nango, créateur de bogolan de Bandiagara, soulignent l'importance de multiplier ces événements pour stimuler l'intérêt et promouvoir le marché du textile artisanal. Selon lui, la foire est un lieu propice à l'échange d'idées, au développement économique et à la préservation des savoir-faire ancestraux. Ballo Fatoumata Diarra, formatrice en couture et tissage, souligne également le rôle crucial de la foire pour renforcer la visibilité des artisans et encourager l'engagement envers des produits artisanaux durables.

Malgré les défis liés à l'infrastructure et à la faible participation initiale, la foire est perçue comme un outil de transformation du secteur textile africain, avec des projets visant à multiplier le nombre de participants et à améliorer l'organisation des futures éditions. Les organisateurs prévoient une augmentation de 50% du nombre de visiteurs pour l'édition 2026. Le bogolan, par exemple, est aujourd'hui un produit en forte demande à l'international, avec une augmentation de 15% des exportations vers les États-Unis en 2024. ■

INFO PEOPLE

À RÀWO 2025 : SEYDOU CHEE EN COURSE POUR LE PRIX



Le chanteur malien Seydou Chee a annoncé le samedi 6 septembre sa nomination aux ÀRÀWO Awards 2025 dans la catégorie « Meilleur artiste révélation / Afrique francophone ». L'artiste a invité ses fans à voter massivement afin de remporter ce prix, considéré comme une distinction majeure dans le paysage culturel africain. Initiés par l'agence Oressan Entertainment, cette compétition célèbre chaque année les porteurs de mémoire et bâtisseurs d'avenir, qu'ils soient artistes, musiciens, créateurs ou militants. Les distinctions, attribuées à la fois par le public et des professionnels, font de chaque lauréat un ambassadeur de son domaine pour une durée d'un an. L'édition 2025 renforce la vocation de valoriser l'excellence artistique francophone.

PRIMUD 2025 : IBA ONE NOMINÉ



Le rappeur malien Ibrahim Mahamadou Fily Sissoko, plus connu sous le nom d'Iba One, figure parmi les nominés du Prix des Musiques Urbaines et du Divertissement (PRIMUD) 2025. Lauréat à plusieurs reprises de cette distinction, il est en lice dans la catégorie « Meilleur artiste rap francophonie Afrique ». Le lancement officiel de la 10^{ème} édition s'est tenu le 7 septembre au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan, sous le thème « African Class et Paillettes », pour fêter dix années de célébration des talents panafricains. Outre Iba One, les nominés sont Enfant Noir, Didi B, Himra, Suspect, Vano, Smarty, Minks et L'Oiseau rare. La finale est prévue le 10 octobre au Parc des Expositions d'Abidjan.

www.journalumali.com
Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journalumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journalumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURE

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Stagiaires :
Ali SANKARÉ, Joseph Amara DEMBÉLÉ

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journalumali.com
contact@journalumali.com



Afribone

Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



20 28 00 00
www.afribone.com

